

of the Comptroller General should no longer have responsibility for ensuring that departments perform program evaluations.⁵ These recommendations, he concludes, "would greatly increase accountability in government at little or no additional expense. Evaluation would be carried out in the adversarial/political context where it belongs."⁶

After reviewing Professor Hartle's paper, the Committee agreed that it **would not be feasible for the Senate** to assume the responsibility for the evaluation of all government programs that currently rests with the program evaluation units of individual departments and agencies. However, members felt that a more systematic use of program evaluation findings could provide the National Finance Committee with a powerful approach to its reviews of the Estimates and, in particular, could enable it to make concrete proposals for improvements to government programs. This in turn would constitute a credible alternative source of advice for ministers, thereby lessening their reliance on the views of the public servants who manage those programs and of the interest groups that benefit from them.

Accordingly, members decided that the Committee, in the course of its review of the 1990-91 Main Estimates, should study the existing program evaluation system in some detail and examine the potential of program evaluation to improve the accountability of the government to Parliament for its expenditures. A further impetus to this study, in the minds of some members, was provided by reductions in funding for certain programs of the Department of the Secretary of State, which were announced with the Budget of February 20, 1990 and outlined in Part III of the Main Estimates for that department. These included reduced support for women's centres under the Women's Program and for Aboriginal Friendship Centres, native communications and native broadcasting. **Members wished to ascertain the extent to which evaluation findings, as opposed to political and other factors, were taken into account when the decisions were taken to scale back these programs.**⁷ This information would help to illustrate whether the establishment of program evaluation in departments and agencies had contributed significantly to decision-making by senior management.

ce qu'il faisait auparavant, soit aux vérifications traditionnelles des comptes financiers du gouvernement, tandis que le Bureau du contrôleur général ne serait plus chargé de veiller à ce que le ministères effectuent les évaluations de programme.⁵ Ces recommandations, conclut-il, augmentent "grandement l'obligation du gouvernement de rendre compte, et cela presque sans aucun frais supplémentaire. L'évaluation serait effectuée dans son propre cadre de politique et de débat."⁶

Après étude du mémoire de M. Hartle, le Comité a **convenu que le Sénat** ne serait pas en mesure d'assumer seul la responsabilité de l'évaluation de l'ensemble des programmes du gouvernement, laquelle incombe actuellement aux unités d'évaluation de programme des divers ministères et organismes. Les membres du Comité ont cependant décidé qu'une utilisation plus systématique de l'évaluation de programme assurerait au Comité des finances nationales une solide approche en ce qui concerne son examen des prévisions budgétaires. Plus particulièrement, l'utilisation des résultats des évaluations permettrait au Comité d'élaborer des propositions concrètes en vue d'améliorer des programmes gouvernementaux. Cela constituerait par ailleurs une nouvelle source de conseils crédibles pour les ministres, diminuant ainsi leur dépendance des opinions des fonctionnaires qui gèrent ces programmes et des groupes d'intérêt qui en tirent profit.

C'est ainsi qu'il a été décidé par les membres du Comité que celui-ci, dans le cadre de son examen des prévisions budgétaires pour 1990-1991, ferait une étude approfondie de l'actuel système d'évaluation de programme et examinerait les possibilités que celui-ci offre d'améliorer les comptes que le gouvernement rend au Parlement relativement à ses dépenses. Dans l'esprit de certains membres du Comité, un autre élément justifiant l'entreprise de cette étude était la réduction du financement de certains programmes du Secrétariat d'État, annoncée dans le budget du 20 février 1990 et esquissée dans la partie III des prévisions budgétaires du ministère. Figuraient au nombre des programmes visés les centres de femmes du Programme de **promotion de la femme** ainsi que les centres d'accueil **autochtones et les communications** et la radiodiffusion **autochtones**. Les membres du Comité tenaient à savoir dans quelle mesure l'on avait, en décidant de réduire ces programmes, tenu compte des résultats des évaluations, par opposition à des facteurs politiques ou autres.⁷ Ces renseignements permettraient de déterminer si l'établissement d'un système d'évaluation de programme dans les ministères et les organismes a fait une contribution importante au processus décisionnel des cadres supérieurs.